



Déclaration au **Comité technique ministériel du 1^{er} octobre 2015**

Madame la Ministre de l'Écologie,
Madame la Ministre de Logement,
Monsieur le Secrétaire d'État aux Transports,
Mesdames et Messieurs,
Camarades,

Cette déclaration vous interpelle au nom de nos quatre fédérations : FO – CGT – FSU et Solidaires.

Vous avez sacrifié aujourd'hui à la rituelle présentation du projet de loi de finances 2016 de vos ministères, vous pliant à deux autres rituels :

- une maltraitance plus particulièrement ciblée sur nos ministères depuis que la MAP a succédé à la RGPP,
- sa présentation aux personnels après avoir communiqué à la presse hier.

Vous ne nous apprenez donc rien que nous ne savions déjà, ni le mépris témoigné par ce Gouvernement à l'égard des fonctionnaires, ni la destruction qu'il poursuit, PLF après PLF, du Service public républicain. Ainsi, pendant que le gouvernement prépare sa belle vitrine pour la COP 21, nos ministères font partie des plus gros contributeurs à la cure d'austérité : au MEDDE - 671 postes et - 106 millions d'euros, au MLETR - 261 postes et - 296 millions d'euros sans parler des Établissements publics !

Ces baisses d'effectifs et de moyens de fonctionnement alliés aux transferts de compétences, aux privatisations de missions (autoroutes, sécurité routière, météo, IGN...) conduisent à des baisses de niveau de services et à une forte dégradation des conditions de travail des personnels.

Tout ceci dans un contexte de poursuite du gel du point d'indice qui dure depuis 2010, de mesures catégorielles nulles dès 2016, d'un plan de requalification qui ne concernerait que ... 2% des personnels et d'imposition du RIFSEEP malgré son refus par toutes les organisations syndicales. RIFSEEP pour lequel vous êtes restées en-deçà de votre collègue ministre de l'Agriculture, en ne demandant pas de dérogation pour tous vos agents de catégorie C, et n'avez pas eu la cohérence, en demandant l'exemption pour les corps techniques, d'y inclure vos personnels de statut environnement.

A nous donc de vous informer des attentes des personnels ne sachant pas si, à l'instar de la rétention d'information descendante dont ils sont victimes de la part de l'administration, vous ne subiriez pas vous-mêmes une même rétention d'informations dans l'autre sens.

Suite à la mobilisation des représentants en région de nos quatre organisations dans le cadre de la réforme territoriale, le 2 juillet dernier, vous aviez bien voulu assurer les personnels de votre choix de préserver leurs missions et les assurer que vous veilleriez à la cohérence des propositions des préfets.

De son côté, le Secrétaire général de vos ministères a accepté le principe du desserrement du calendrier de restructuration des DREAL des régions fusionnantes.

Il apparaît aujourd'hui que ces deux acquis ne sont cependant pas suffisants à l'aune de la poursuite de velléités externes à garder la main.

C'est aussi vrai, au sein du gouvernement pour ce qui concerne vos prérogatives, qu'au sein de la « préfectorale » pour ce qui relève des prérogatives des directions régionales et même parfois inter-départementales ou interrégionales placées sous votre autorité ainsi que d'opérateurs placés sous votre tutelle.

Et, sauf à ce qu'au nom de la solidarité gouvernementale vous ayez renoncé à assurer l'exercice de vos charges, nous vous demandons de mettre votre administration, à tous ses niveaux, en capacité de placer sous le signe de la loyauté et de la transparence les concertations engagées avec les représentants des personnels.

C'est par un Communiqué de presse que le Premier ministre nous informait, le 31 juillet dernier, des décisions qu'il avait arrêtées concernant le devenir, entre autres, des DREAL fusionnantes au 1^{er} janvier prochain.

Et alors que nombre de macro-organigrammes déjà élaborés dans cette perspective semblent avoir été - au moins pour partie - invalidés par la MICORE (Mission de Coordination de la réforme des services déconcentrés de l'État), votre administration refuse encore de seulement nous informer de ses recommandations.

Tout comme elle refuse d'assurer un pilotage de ses services quand ceux-ci :

- échafaudent des projets pour lesquels ils n'ont aucune commande (comme dans les DREAL non fusionnantes),
- élaborent des projets dans le plus grand désordre calendaire (en laissant par exemple les DREAL fusionnantes élaborer des processus de prépositionnement avant même que nous n'ayons commencé à en examiner le cadrage ministériel ici même),
- mettent en fait à profit l'élaboration de leurs projets pour tenter de remettre en cause des dispositifs législatifs (comme en matière de résidence administrative) ... quand ce ne sont des dispositifs réglementaires encore en discussion à la Fonction publique (comme en matière de travail sur site).

C'est si vrai que même des projets de restructurations internes, comme le démantèlement de Bison futé CRIRC et CNIR se font dans le dos des personnels.

Les personnels du service public de l'Environnement sont mobilisés pour la défense de leurs missions de biodiversité et de protection des milieux et pour la reconnaissance de leur travail et qualifications passant notamment par des revalorisations statutaires. Ils veulent des réponses précises à leurs revendications pour les ATE et TE, la sortie du nouveau statut de contractuels, le maintien de leur régime de prévoyance (Agences de l'eau), des recrutements et l'arrêt des baisses d'effectifs.

Outre la non revalorisation des grilles, ils vivent des baisses de leurs régimes indemnitaires depuis l'été, des menaces de sanctions, et même comme à l'ONEMA une tentative de faire rembourser des primes pourtant perçues en toute honnêteté. Décidément les « préalables sociaux » à la création de l'AFB ne sont pas au rendez-vous, comme votre réponse à l'appel de Strasbourg de mai dernier pour les moyens supplémentaires de crédits État, pour les effectifs et moyens de la future AFB et aux estimations des deux rapports de préfiguration AFB de 2013 (Jean Marc Michel) et 2015 (Olivier Laroussinie) de 200 M€/an supplémentaires.

Nous ne sommes pas dupes lorsque votre administration tire prétexte d'un anti-jacobinisme de circonstance pour ne pas avoir à répondre à nos interrogations en matière de pilotage des services et établissements publics de vos ministères. L'annonce depuis mars 2015 d'un projet de directive nationale d'orientation-DNO « Ingénierie territoriale de l'État et de ses établissements publics », réitérée au dernier Comité interministériel ruralité et territoires de Vesoul, devrait donner lieu à une concertation avec les représentants des personnels. Après les suppressions ces dernières années de l'ingénierie publique, il faut donner des moyens aux missions des DDT(M) pour répondre aux besoins diversifiés de tous les territoires, et ne pas verser dans la magie des mots « Nouveau conseil aux territoires », « Appels à projets » sur tous sujets hebdomadaires...

S'il s'agit de donner l'illusion, la ficelle est trop grosse !

Après que le ministère de l'Intérieur ait fini de mettre la main sur tout ce qui se rapporte au domaine routier (de la prévention à la sécurité en passant par l'information et l'éducation routières), préparez-vous ainsi l'épésation de tout ce qui n'aura bientôt pas été privatisé de l'entretien et l'exploitation de ses infrastructures ?

On peut légitimement se demander, M. Alain VIDALIES, si vous ne présenterez pas le PLF 2017 au CTM du ministère ... de l'Intérieur, aux côtés de M. Bernard CAZENEUVE, quasi-tutelle de fait du Secrétariat d'État aux Transports ?

Tout comme si on ne discutera bientôt pas de la valeur du point d'indice, des temps de travail et des questions statutaires avec M. Emmanuel MACRON ... Ministre avec qui se discute aujourd'hui des pans entiers de la politique des transports (Cars et Gares routières, rallongement des concessions autoroutières...), des pans entiers de la politique Logement (chute des crédits d'aides à la pierre, baisse des APL, pompage des fonds pour le logement des salariés...) !

...au ministère de l'Austérité ?

Il est grand temps que vous :

- démontriez votre détermination à garder la main sur votre administration,
- assuriez un pilotage ministériel - et transparent - de vos services,
- témoigniez de votre volonté, au travers de leur gestion, de demeurer aux côtés – et non envers et contre – les personnels de vos ministères.

Ce ne sont pas des discours que nous attendons, mais des actes !

Nous serons bientôt fixés, par la force des calendriers contraints, sur un certain nombre de points, tant dans le cadre de la poursuite de la mise en œuvre de la réforme territoriale de l'État qu'en matière de cycles de mobilités ou de régimes indemnitaires.

Et nous verrons si le réchauffement du climat social ne doit pas s'inviter à la COP 21 !

Car nous portons dans cette enceinte, les luttes en cours dans les territoires, notamment les DREAL -fusionnantes ou pas-, chez les personnels de l'environnement -AFB, quasi-statut- et dans vos Établissements publics.

En solidarité avec tous ces agents qui se mobilisent pour leur avenir et celui de notre service public, nos quatre organisations vont quitter le CTM afin d'exprimer notre désaccord unanime sur la politique actuelle du gouvernement - avec son cortège de baisse d'effectifs, de budget, de politique territoriale que vous osez appeler "réforme" – et à laquelle vous êtes associés.

Je vous remercie